

**POUR AFFICHAGE****COUPURES DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

Commune de : RESTIGNE

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

mardi 17 février 2026  
de 08h45 à 15h45

Quartiers ou lieux-dits :

LA RENAUDIERE  
LES MARAIS  
1, 5 au 13, 17 au 21 rue DES MARAIS  
11, 17 au 21, 25 au 29, 8 au 14, 10BIS ROUTE DE LA CHAPELLE  
15 au 17 rue CROIX DES PIERRES

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

